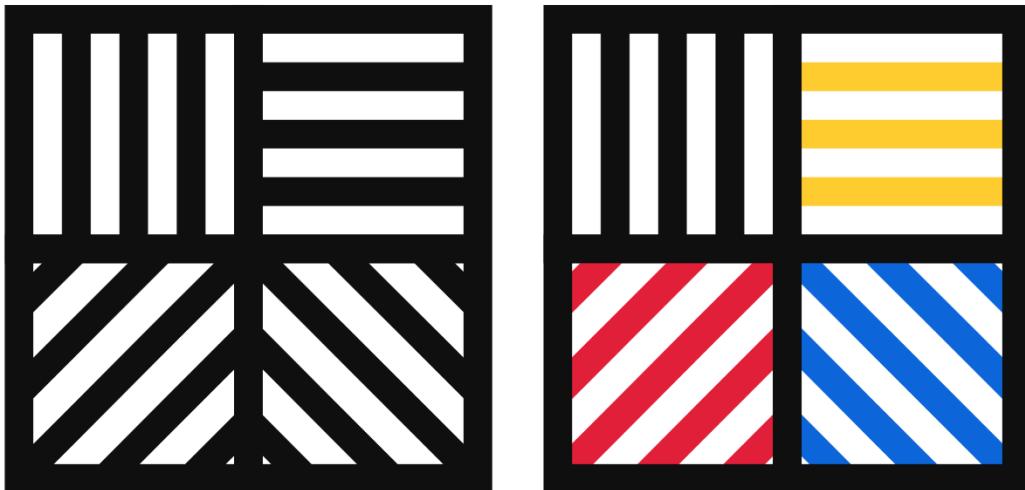


Lexique de la couleur



COULEUR : C'est le nom générique de la couleur en soi... Avec un grand C ! Le terme de couleur est généralement utilisé pour identifier une couleur franche ou pure, telles que le jaune, le rouge, le bleu, l'orange, le violet et le vert, ...

Aplat : Désigne une surface de couleur uniforme, sans nuances.

Camaïeux/ Ton sur ton : Assemblage de plusieurs teintes de la même couleur.

Cassé : Le terme « cassé » est surtout employé pour qualifier un blanc auquel on ajoute une infime quantité d'une couleur quelconque.

Complémentaires : Couleurs opposées sur le cercle chromatique. **Contraste** le plus puissant après celui du noir et du blanc. Les trois paires principales : rouge/vert - orange/bleu - jaune /violet

Dégradé : Le ton dont la luminosité est augmentée, mais la vivacité diminuée, par l'ajout du blanc. On les dits aussi lavés de blanc ou encore « pastel ». Par extension, un dégradé peut-être aussi un passage progressif d'une valeur à une autre valeur, d'une couleur à une autre couleur ...



Dégradé de bleu, obtenu avec l'ajout de blanc à la teinte

Dominante : La dominante est la couleur qui domine par sa présence les autres couleurs. On peut aussi parler de dominante de couleurs vives, de dominantes de couleurs foncées, etc.

Gris : Les gris sont neutres, leur saturation est nulle. Ils ont une valeur [claire ou foncée]. Cependant, la neutralité des gris est relative et dépend de l'ambiance colorée dont il est entouré. Ainsi un gris pourra paraître froid ou chaud selon son environnement coloré. Les gris colorés composent l'ensemble des couleurs dont la saturation est extrêmement faible. Le mélange de deux couleurs complémentaires et du blanc donne un gris coloré.



Tons neutres appelés également gris colorés.

Mélange optique : Couleur composée par accumulation de petits motifs (points, traits, lettres, etc.) plus ou moins rapprochés les uns des autres.

Nuance : Une nuance est chacun des degrés différents d'une même couleur.

Primaires : Les trois couleurs primaires de la "couleur lumière" (en synthèse additive) sont : Rouge, Vert, Bleu. Les trois couleurs primaires de la "couleur matière" (en synthèse soustractive) sont : Cyan, Magenta, Jaune

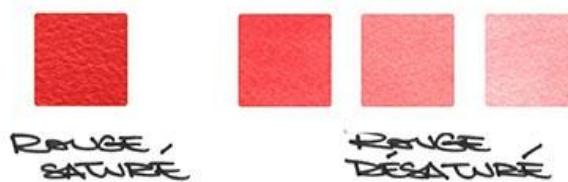
Rabattu : On dit d'une couleur qu'elle est rabattue lorsqu'on lui ajoute du noir en plus ou moins grande quantité.



Ton rabattu de jaune

Rompu : On dit d'une couleur qu'elle est rompue lorsqu'on lui ajoute sa couleur complémentaire en plus ou moins grande quantité.

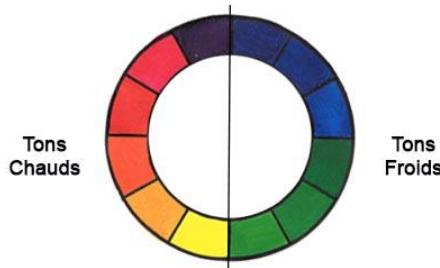
Saturation (Intensité) : La saturation est l'intensité de la couleur, elle est parfois appelée pureté. Il s'agit en peinture du degré de concentration de pigments dans la couleur : plus il y a de pigments purs, plus la couleur est saturée et intense.



Teinte : Le terme teinte peut-être employé de la même façon que le terme de couleur, car les deux mots sont synonymes. Toutefois, le terme teinte fait plutôt référence à un mélange de couleurs. On retiendra donc, qu'une teinte est la nuance d'une couleur réalisée par le mélange de différentes couleurs, indépendamment de l'ajout de blanc ou du noir.

Demi-teinte : Une demi-teinte est une nuance colorée intermédiaire entre une partie vivement éclairée et une zone dans l'ombre. Elle sert à harmoniser un ensemble, ça rend la transition moins brusques entre la lumière et l'ombre. Par exemple, on pourrait dire que le gris est la demi-teinte du blanc et du noir.

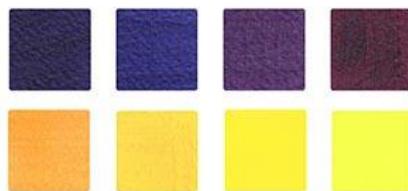
Ton/ Tonalité : Le ton ou la tonalité désigne le caractère d'une couleur ou d'une teinte en rapport avec la luminosité. Le terme ton fait partie intégrante du vocabulaire de la couleur. On l'utilise pour comparer des teintes entre elles et les définir techniquement.



Tonique : Ce terme définit une couleur contrastant et occupant une surface très réduite par rapport à une dominante. Elle peut être la complémentaire de celle-ci. Une couleur très saturée amplifiera ce rôle.

Valeur/valeur d'un ton/valeur tonale : La valeur est le degré de luminosité d'un ton. La valeur se réfère à la clarté ou l'obscurité d'une couleur / teinte par rapport au blanc ou noir. C'est le degré de luminosité relative, du foncé au clair, indépendamment de la couleur. Par exemple, le jaune est une valeur claire qui se rapproche du blanc...

Le terme de luminosité est également utilisé pour faire référence à une échelle de valeur.



Certaines couleurs, comme les jaunes, ont toujours des valeurs claires, et d'autres, comme les violets toujours des valeurs sombres.

On utilise généralement 3 valeurs principales :

- Les valeurs claires
- Les valeurs médiums (demi-teintes)
- Les valeurs foncées